

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0059926

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9878

Société :

RAM

172308

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : QAISSI Azi

Date de naissance : 07/06/1975

Adresse : 164 N°1 RUE ALMANTIC

Tél. : 0662237250

Total des frais engagés : 1300,00 + 2346,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Lalla BENNOUNA
Médecine Gén. Echographie
Médecine du Travail
Tél 05 22 93 31 72

Date de consultation : 10/07/2023

Nom et prénom du malade : Hajar Noyama Age:

Conjoint

Enfant

Lien de parenté : Lui-même

Daibek

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

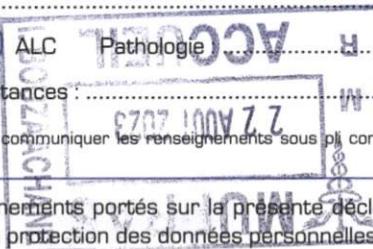
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

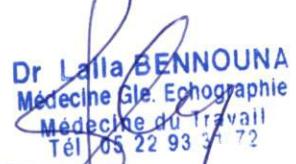
Fait à : 20/08/2023

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



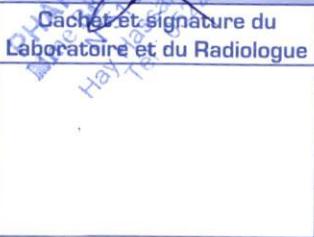
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/07/23	C		1500H	 Dr Lalla BENNOUNA Médecine Gén. Echographie Médecine du Travail Tél: 05 22 93 37 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
 PARAPALM MOUSSAID FARAJ 78, Bd Oum RABII Quartier MAZOLA - CASABLANCA Tél: 05 22 93 57 91	10/07/2023	1350,00
10/07/2023 2346,70		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			

AUXILIAIRES MEDICAUX

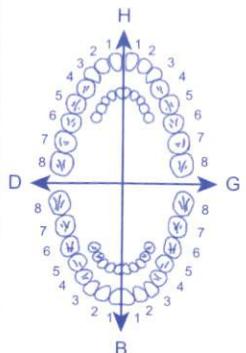
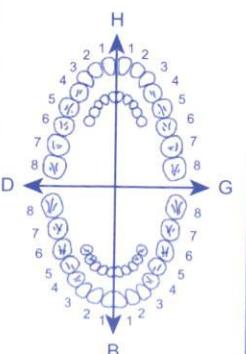
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				
				DEBUT D'EXECUTION
				
				FIN D'EXECUTION
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	G	Coefficient DES TRAVAUX
		21433552 00000000 11433553		
		B		MONTANTS DES SOINS
				
				DATE DU DEVIS
				
				DATE DE L'EXECUTION
				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Laila Bennouna

Médecine Générale

Échographie

D U Diabétologie

D U Gynécologie

D U Nutrition - Obésité

Programme d'Amincissement Spécialisé

PHARMACIE MAZOLA
Mme BENAZZOZ Ittissam
N°51 Rue 4 Mazola
Hay Hassani - Casablanca
Tél 0522 93 36 89

الدكتورة ليل بونو

الطب العام

الفحص بالصدى

داء السكري

أمراض النساء

التغدية

تحسيس الوزن بالآلات متخصصة

Casablanca le :

10/07/23

الدار البيضاء في:

15

Bennouna

Nouama

98,00 x 13

Ampoule Solostar

12 unit

12 unit - 164

152,50 x 7

Lantus Solostar

12 unit le soin

2346,70

bandelettes

5 contrôles

par Bon

150 x 9 = 1350,00 traitement de 3 mois

PARAPALM
MOUSSAID FARAJ
78, Bd Oum RABII Quartier
MAZOLA - CASABLANCA
Tél: 05 22 93 57 96

Dr Laila BENNOUNA
Médecine Gén. Echographie
Médecine du Travail
Tél 05 22 93 31 72

7. الطابق السفلي، زنقة 11، موكب التهامي - مازولا - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.93.31.72

7, rez-de-chaussée, Angle Moulay thami et Rue 11 - Mazola - Casablanca - Tél.: 05.22.93.31.72

E-mail : docteur.bennouna@gmail.com - ICE : 001876772000053



PARA
PALM

Date 10/07/2023

FACTURE : 49/23

Nom client : MOUNIR NOUAMA

PRODUIT	Quantité	Prix Unitaire TTC	Total TTC
ON CALL EXTRA BOITE DE 50	09	150,00	1350,00

PARA PALM

78 Boulevard oued Oum rabii
Casablanca 20200

0522935795

Palmbeaute@gmail.com

ICE:001082397000023 / R.C: 389938

Patente:35020373 / I.F:51303949 /CNSS: 8663727

Montant Total HT	1125,00 DH
TVA	225,00 DH
TOTAL TTC	1350,00DH

PARAPALM
MOUSSAID FARAJ
78, Bd Oum RABII Quartier
MAZOLA CASABLANCA
Tél : 05 22 93 57 5